

DEC151193INSMI

Décision portant renouvellement de l'unité mixte internationale n°2807 intitulée Centre de modélisation mathématique.

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique;

Vu l'accord du partenaire ;

Sur proposition du directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions ;

Décide :

Article 1^{er} - L'unité mixte internationale (UMI) n° 2807 intitulée « Centre de modélisation mathématique (CMM) », est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2016 sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Directeur : M. Alejandro JOFRE, Professeur

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

Délégation : Paris Michel-Ange (16)

Etablissement partenaire : Universidad de Chile

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions ;
Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes.

Sections d'évaluation : 41, 6, 7

Article 2 : Publication - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 mai 2015

Alain FUCHS